



SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL et RETRAITES :

LES SALAIRES DE LA CCNT66 ET DES CHRS SONT EN ETAT DE LEGITIME DEFENSE

Au moment où le pays s'embrase face au mépris du gouvernement avec l'utilisation du 49-3, alors que 73 % de la population exigent le retrait de la réforme des retraites, les salariés de la CCNT66 et des CHRS prennent toute leur part dans la lutte et attendent des évolutions concrètes :

- En matière de salaire,
- En matière de conditions de travail,
- En matière de garantie pour leur retraite.

En matière de salaire : la conférence salariale a eu lieu, **c'est ZERO euro en 2023** ! On nous explique que les mesures salariales prises en 2022 ont tout absorbé.

183 euros pas pour tous et pour les exclus, c'est au chantage à la CCUE !

ZERO augmentation de salaire ? Pourtant l'inflation continue de peser lourdement sur le quotidien des salariés ! FO revendique immédiatement :

- **Une augmentation de la valeur du point à 4,50 Euros**
- **Les 183 euros pour tous sans contrepartie, afin de rétablir l'égalité salariale.**

En matière de conditions de travail : les négociations sont toujours bloquées dans la CCNT66 et les accords CHRS. Les salariés sont méprisés par les représentants des employeurs, serviteurs zélés du gouvernement. AXESS ne jure que par une convention collective unique, qui ne répond pourtant en rien aux difficultés vécues sur le terrain, qui signerait une baisse inéluctable des droits conventionnels. FO dénonce l'abandon conventionnel dont sont victimes plus de 300 000 salariés et revendique :

- **L'ouverture de négociations immédiates pour l'amélioration de la CCNT 66 et des accords CHRS, à commencer par la mise en conformité des conventions collectives avec la loi**
- **La signature des avenants proposés par FO, surveillants de nuit et maîtresses de maison, assistants familiaux, les congés trimestriels pour tous...**

En matière de garantie pour leur retraite : FO rappelle que le secteur social et médicosocial est déjà en grande difficulté de recrutement et de pénurie de personnel qualifié. De plus, c'est un secteur largement féminisé, où les conventions collectives ne règlent en rien les pertes en termes de protection sociale liées à la maternité, aux congés parentaux etc....

Travail de nuit, charge mentale, charge physique, horaires atypiques... : **Il est hors de question d'ajouter de la peine à la peine, avec deux années de travail supplémentaires !**

RETRAIT DU PROJET MACRON / BORNE

C'est pourquoi notre secteur prend toute sa place dans le combat contre la réforme des retraites. FO revendique le paiement de toutes les heures de grève.

FO appelle l'ensemble des salariés à préparer les conditions de la grève générale pour obtenir satisfaction de leurs légitimes revendications